

**votre voix,
votre force**

Erwann Binet

VOTRE DÉPUTÉ



Erwann Binet

J'ai 44 ans. Je suis arrivé à Vienne il y a 20 ans après une enfance passée en Bretagne et des études de Droit public à Paris. Mon épouse est médecin généraliste à Estrablin, nous avons cinq enfants âgés de 7 à 19 ans.

En 2008, je suis élu conseiller général du canton de Vienne Nord et devient Vice-Président en charge du développement économique du Conseil général de l'Isère. J'ai été réélu conseiller départemental en 2015. Député depuis 2012, je suis membre de la commission des lois de l'Assemblée Nationale, plus particulièrement en charge des questions de droit de la famille, de lutte contre les discriminations et d'immigration. J'ai notamment occupé les fonctions de rapporteur pour deux des plus importants projets de loi du quinquennat : le Mariage pour tous et la réforme du droit au séjour des étrangers en France.



Christine Rabier

Suppléante

Je suis née le 16 juin 1962 à Valence (Drôme) et j'ai grandi entre Is-sur-Tille (Côte d'Or) et Manosque (Alpes-de-Haute-Provence).

Après des études de biologie à Marseille, facultés de Saint-Jérôme et Luminy puis une formation d'institutrice à l'Ecole normale de Grenoble, j'ai été professeur des écoles durant 18 ans.

Actuellement référente de scolarisation chargée du suivi de la scolarité des élèves porteurs de handicap dans les collèges d'Heyrieux, Saint-Georges d'Espéranche, Pont-Evêque et Saint-Jean-de-Bournay, j'habite à Saint-Maurice-l'Exil depuis plus de 25 ans. Cela me permet d'avoir une vision d'ensemble du territoire.

Après m'être investie dans le monde associatif pendant plusieurs années, j'ai souhaité aller plus loin dans mon implication au service de mes concitoyens. J'ai donc accepté en 2001 d'intégrer la liste d'union de la gauche de St-Maurice-l'Exil. J'ai assuré deux mandats en tant que conseillère municipale. La place de la solidarité, de la culture et de l'éducation dans la politique communale motive mon engagement en plus des questions d'environnement, de développement durable et d'accessibilité dont je suis en charge en tant que conseillère municipale. J'ai retrouvé ces valeurs humanistes dans les projets portés et défendus par Erwann Binet sur la circonscription et au niveau national. C'est pourquoi j'ai accepté d'être sa suppléante pour les élections législatives de 2017.



J'AIME

LE CONTACT DIRECT

À l'heure de la communication numérique, je continue à privilégier le contact direct. On gagne toujours à se dire les choses avec franchise et sans intermédiaire.

LE JEU COLLECTIF

La fonction parlementaire est solitaire mais elle est impuissante sans un lien constant avec les syndicats, le milieu associatif, les élus locaux et les habitants eux-mêmes.

LES ACTES CONCRETS

Détenir le ministère de la parole ne m'intéresse pas. Seuls les actes comptent, et plus que tous, ceux qui améliorent réellement la vie des français.



JE N'AIME PAS

S'OPPOSER POUR S'OPPOSER

L'Assemblée nationale est parfois un théâtre mais vous ne me verrez jamais jouer la comédie dans l'hémicycle ou devant les médias...

LES LOURDEURS DE L'ADMINISTRATION

J'accompagne quotidiennement les citoyens et les élus pour dénouer des situations liées à la complexité ou la lenteur administrative. Sur ce plan j'avoue n'avoir aucune patience...

LES DÉPUTÉS QUI NE TRAVAILLENT PAS

Malheureusement certains se montrent uniquement à l'Assemblée quand les caméras sont allumées. Se faire élire pour "jouer" le député... quel ennui ce doit être !



MON ENGAGEMENT

CONTINUER À IMPOSER DE NOUVELLES PRATIQUES POLITIQUES !

Les élus ne peuvent se dispenser de vérité, de sincérité et d'exemplarité. La transparence, la disponibilité et l'écoute ont été les trois mots d'ordre de mon mandat. Je veux aller encore plus loin pour imposer de nouvelles pratiques ici comme à l'Assemblée. Ce sera la priorité renouvelée de mon mandat car la défiance qui s'installe entre élus et citoyens est un danger pour la démocratie.

100 % TRANSPARENT

Pour combattre le clientélisme, je confie chaque année la répartition des 130 000 € de subvention de la réserve parlementaire à une commission citoyenne composée de représentants associatifs. C'est unique en France. **69 associations et 9 collectivités** sur notre territoire en ont bénéficié pour équiper des écoles, construire des logements sociaux, réaliser des voyages scolaires, acheter des instruments pour les écoles de musique, réhabiliter une église, soutenir des festivals et de nombreux projets d'associations... Vous pouvez retrouver l'ensemble des projets soutenus grâce à ces fonds sur le site web de l'Assemblée nationale.

✓ Pour le prochain mandat, les membres de la commission seront renouvelés tous les ans. Un tiers sera issu d'un tirage au sort parmi les citoyens volontaires.

J'ai voté la mise en place de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique et la publication des déclarations de patrimoine des députés. Cette loi a permis de révéler les affaires de ces dernières années, et je m'en réjouis.

✓ Comme je l'ai fait jusqu'à aujourd'hui je n'emploierai dans mon équipe aucun membre de ma famille ni de personnes en situation de conflit d'intérêt.

✓ Je présenterai tous les ans un bilan de l'utilisation de l'indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) sur mon site internet.

100 % ACCESSIBLE

J'ai organisé des États Généraux sur tout le territoire pour échanger au plus près de vos préoccupations et rendre compte au Président de la République.

J'ai reçu 2025 citoyens en rendez-vous à ma permanence parlementaire.

Je reçois personnellement toute personne qui souhaite me rencontrer. C'est pour moi une question de principe.

Je continuerai ce travail de proximité en multipliant les permanences dans les communes et les visites à domicile pour ceux qui ne peuvent se déplacer.

✓ Je publierai un compte-rendu annuel de l'ensemble de mon activité parlementaire.

100 % CITOYEN

J'ai voté le non-cumul des mandats.

J'ai accueilli 1080 habitants de la circonscription à l'Assemblée nationale dont 675 jeunes.

J'interviens régulièrement dans les écoles, les collèges et les lycées pour échanger sur le sens de l'engagement civique.

✓ J'organiserai des consultations citoyennes sur les lois importantes pour entendre l'avis d'experts et de personnes concernées habitant la circonscription.

✓ Je voterai ou proposerai tout texte visant à limiter le cumul d'un même mandat dans la durée (3 mandats consécutifs).



LA COMMISSION CITOYENNE

« Les députés ont la possibilité de faire bénéficier des associations et des communes d'une subvention pour leurs projets. C'est ce qu'on appelle "la réserve parlementaire".

Erwann Binet a souhaité plus de transparence et de démocratie en créant une "commission citoyenne" chargée de répartir ces subventions. Elle est composée de membres issus du monde associatif, d'horizon, d'âge, et de sensibilités différentes, tous bénévoles et volontaires.

Chaque année nous nous réunissons à l'automne et nous étudions chaque dossier. Nous en avons reçu 110 en 2016, 28 ont été retenus. Le député nous laisse toute latitude pour décider qui bénéficiera d'une subvention et son montant, mais il exige que nous expliquions nos choix.

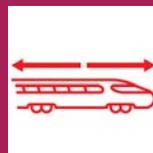
Erwann Binet était le seul à confier cette tâche à des citoyens, mais aujourd'hui l'idée est reprise par d'autres parlementaires en France. »

Nicole Maire, Saint-Georges-d'Espéranche, coordinatrice de la commission citoyenne 2016.

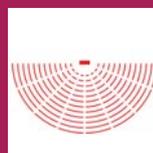
Erwann Binet - Mandat 2012-2017



48^e
député
le + influent
(rapport Agence Rumeur publique 2017)



240
allers-retours
en TGV Lyon-Paris



743
interventions
longues dans
l'hémicycle



240
amendements
proposés



62
propositions
de lois signées



2025
personnes
reçues dans
la circonscription



48 000
kilomètres
parcourus dans
la circonscription



770
litres de café